



Jeudi 23 mai, contre la répression antisyndicale

Nous vivons un climat de répression syndicale en France et ce depuis plusieurs années, qui sévit tout particulièrement suite au mouvement de lutte sociale contre la réforme des retraites l'an dernier. Ces répressions doivent cesser. Le syndicalisme est une activité d'intérêt général. L'OIT* pointe à ce titre à nouveau la France pour violation des normes internationales du travail dans un rapport publié en février 2024 :

(...) Au vu des allégations de caractère général des organisations syndicales en matière de discrimination antisyndicale, la commission prie le gouvernement de mener un dialogue avec les partenaires sociaux représentatifs sur l'efficacité des mesures de prévention et de sanction des actes de discrimination antisyndicale. La commission prie le gouvernement de fournir des informations à cet égard. »

Aussi nos organisations demandent expressément au Gouvernement d'entendre ce rappel à l'ordre de l'OIT en mettant fin à sa politique de répression de plus en plus systémique à l'égard des militants et des militantes.

Plus de 1 000 syndicalistes femmes et hommes sont actuellement inquiétés en France, notamment par des poursuites judiciaires, pour avoir simplement exercé leurs droits syndicaux.

En Gironde, à la suite de la mobilisation contre la réforme des retraites, deux énergéticiens CGT du syndicat Energie 33, ont été convoqués par le tribunal correctionnel de Bordeaux en fin d'année 2023. Le tribunal a prononcé une relaxe totale en janvier 2024. Dans son délibéré, la juge a d'ailleurs rappelé que le droit de grève est un droit constitutionnel donc un moyen de défense essentiel pour les travailleuses et travailleurs.

Pourtant la direction d'Enedis, entreprise dont l'État est actionnaire, a décidé de maintenir des procédures disciplinaires à l'encontre de trois salariés dont les deux syndicalistes innocentés par le tribunal de Bordeaux.

Dans le cadre de ces procédures, ce jeudi 23 mai, deux d'entre eux sont convoqués en matinée par le directeur d'ENEDIS pour les informer des sanctions disciplinaires envisagées à leur encontre.

Aussi nos organisations Syndicales appellent l'ensemble des salariés de Gironde à participer au rassemblement de soutien au siège d'Enedis (4 rue Isaac Newton à Mérignac) ce jeudi 23 mai à partir de 8H00.

La répression syndicale menée par le Gouvernement et le patronat, est inacceptable.

Nous demandons à la direction d'Enedis de stopper ces procédures disciplinaires en cours.

Bordeaux le 22 mai 2024

*OIT - Organisation Internationale du Travail